

HISTOIRE DE L'UE



1952 : création de la Communauté Économique
du Charbon et de l'Acier

1957 : Traité de Rome
coopération économique
étendue à d'autres secteurs

1963
Protocoles
de Bruxelles
et de Paris

1972 : Premier élargissement
l'Espagne, le Danemark et
le Royaume-Uni intègrent la
Communauté Économique
européenne

1979 : Première élection du
Parlement européen au
suffrage universel

1986
Acte unique
européen
adopté

1989 : Chute du mur de Berlin
12 États demandent l'adhésion à
l'UE
En 2004, l'UE compte 25 membres

1992 : Traité de Maastricht
Élargissement compétences
Politique étrangère
Libre circulation des personnes
Principe de subsidiarité

1992
Traité de Maastricht
adopté

2002 : Traité de Lisbonne
réforme institutionnelle
l'UE renforce son pouvoir
politique

2004 : l'Europe des 25
La Grèce est le dernier
membre à rejoindre l'UE

2007
Traité de
Lisbonne
adopté

Travaux continuent...
9 juin 2009
Membres européens

LE FONCTIONNEMENT DU PARLEMENT EUROPÉEN



Le Parlement européen constitue le organe législatif de l'Union européenne. Les députés, élus directement par les citoyens, y débattent et votent les lois.

1. Le Parlement débat et vote

• Les Rapports législatifs :

Les textes proposés par le Parlement doivent être votés par le Conseil législatif européen par exemple.



Le Parlement européen

• Les propositions législatives :

Chaque année, le Parlement se réunit dans le Grand hall de l'Union européenne à Bruxelles et débattre des textes. Il adopte et l'ordonne l'adoption de lois européennes.

• Les Rapports non législatifs :

Il existe une commission législative dédiée au sein du Parlement, dédiée notamment à l'adoption et à l'ordonne les autres textes comme le règlement européen, mais aussi parlementairement les gouvernements des États membres, et peut de proposer une résolution à propos d'un sujet précis.

2. La plénière

chaque fois les députés se réunissent à la plénière dans le Grand hall de l'Union européenne à Bruxelles et dans quatre points de vote au sein de la salle. Ils peuvent également se réunir à l'Assemblée plénière de l'Union européenne au sein de leur bureau.

Les plénières sont la partie des parlementaires et l'ensemble de tous députés des députés. Ils sont également les seuls qui peuvent être élus et réélus.

Marie-Cécile Godeaux
Députée européenne de
Belgique



Le Parlement européen

3. Comment une loi est-elle votée dans l'Union européenne ?

Une Commission européenne propose un texte, adopté ou voté une proposition de loi législative.

Une loi est voté par le Parlement dans son assemblée.

Une Commission de l'Union européenne qui rassemble les députés des 27 États membres qui sont réélus par le vote des citoyens de l'Union.

Une loi est voté par le Parlement dans son assemblée, le Parlement et l'Assemblée des députés européens. Il existe une commission législative dédiée à l'adoption et à l'ordonne les autres textes comme le règlement européen, mais aussi parlementairement les gouvernements des États membres, et peut de proposer une résolution à propos d'un sujet précis.

LES ENJEUX DES ÉLECTIONS



Le Green Deal, et après : la transition écologique

Le Green Deal est parti de la Commission européenne et conduit par le Conseil des États. Il est accompagné des législations nationales. L'UE a adopté le 14 mai 2020.

Depuis les négociations entre les États membres, la Commission a proposé des législations qui doivent être adoptées. L'Europe a adopté le Green Deal en 2020. La Commission a proposé des législations qui doivent être adoptées. L'Europe a adopté le Green Deal en 2020.

Répondre aux enjeux mondiaux

Le Green Deal est accompagné de législations nationales.

Le Green Deal est accompagné de législations nationales. Le Green Deal est accompagné de législations nationales. Le Green Deal est accompagné de législations nationales.

Engagement climatique européen

Le Green Deal est accompagné de législations nationales. Le Green Deal est accompagné de législations nationales. Le Green Deal est accompagné de législations nationales.

Une transition numérique pilotée par l'UE

Le Green Deal est accompagné de législations nationales. Le Green Deal est accompagné de législations nationales. Le Green Deal est accompagné de législations nationales.

Maintenir la démocratie européenne

Le Green Deal est accompagné de législations nationales.

Le Green Deal est accompagné de législations nationales. Le Green Deal est accompagné de législations nationales. Le Green Deal est accompagné de législations nationales.

Appuyer les citoyens et soutenir les entreprises

Le Green Deal est accompagné de législations nationales. Le Green Deal est accompagné de législations nationales. Le Green Deal est accompagné de législations nationales.



L'EUROPE POUR LA JEUNESSE



Partir étudier à l'étranger :

Étudier est un prérequis de toutes les carrières liées au BIM, et le fait d'étudier dans un autre pays permet de découvrir le système de soins et de santé, les pratiques, les méthodes, les approches, les formations, les pratiques et les possibilités des systèmes de santé dans :

- Nombres d'apprentissage à l'étranger ;
- Méthodes des compétences et compétences ;
- Nombres d'opportunités d'apprentissage à l'étranger ;
- Méthodes d'apprentissage et compétences ;

Étudier dans un autre pays permet d'acquérir des compétences et des connaissances stratégiques et pratiques, ainsi que des opportunités de carrière à l'étranger.

Plus d'informations sur les programmes de formation à l'étranger :

Le Corps européen de solidarité :

Le Corps européen de solidarité est une initiative du Conseil européen qui offre aux jeunes âgés de 18 à 30 ans la possibilité de travailler dans des contextes de volontariat ou de travail social, ainsi que dans des entreprises à but non lucratif. Les jeunes participants peuvent bénéficier de nombreux avantages, notamment : l'acquisition de compétences, l'expérience de la vie professionnelle, la possibilité de découvrir de nouveaux pays, la possibilité de travailler dans des contextes de travail social et de rencontrer de nouvelles personnes. Plus d'informations sur le Corps européen de solidarité :

Plus d'informations sur les programmes de formation à l'étranger :

Garantie pour la jeunesse :

C'est un principe de la stratégie pour la jeunesse visant à garantir que toute personne âgée de moins de 25 ans, qui cherche activement à trouver un emploi ou à commencer une formation, trouve rapidement un emploi ou une formation. Plus d'informations sur la Garantie pour la jeunesse :

Plus d'informations sur les programmes de formation à l'étranger :

Des outils à connaître :

Le portail européen de la jeunesse :

est une plateforme en ligne qui fournit des informations et des ressources sur les opportunités de formation, de travail et de bénévolat, ainsi que des conseils et des outils de planification de la carrière. Plus d'informations sur le portail européen de la jeunesse :

Plus d'informations sur les programmes de formation à l'étranger :

Le portail BIM :

est un site web dédié à la promotion et à la mise en œuvre de la stratégie européenne de la jeunesse. Il fournit des informations et des conseils sur les opportunités de formation, de travail et de bénévolat, ainsi que des outils de planification de la carrière. Plus d'informations sur le portail BIM :

Plus d'informations sur les programmes de formation à l'étranger :